

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le jeudi 26 février 2026 à 9h30**

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais  
Salle A (ou B ou J) – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord

**EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **CACHAN (94230)**

**68 rue du Colonel Fabien**

Cadastré Section U 146 pour 4 a 26 ca

**LOT N° 3 : UNE BOUTIQUE TRANSFORMEE EN UN APPARTEMENT de 28,90 m<sup>2</sup>** au rez-de-chaussée, à gauche de la porte d'entrée de l'immeuble avec accès par la rue comprenant : pièce principale avec un coin cuisine, salle d'eau, une pièce à usage de chambre.

Les lieux sont loués.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires du 68 rue du Colonel Fabien 94230 CACHAN, représenté par son syndic le Cabinet LOISELET père, fils et F DAIGREMONT, SA au capital de 3 000 000 € (RCS Nanterre B 542 061 015) pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 rue place d'Orion 92360 MEUDON LA FORET, ayant pour avocat Maître Dominique TROUVÉ, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

**MISE À PRIX : 20.000 €**  
**(VINGT MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes**

Fait et rédigé à CRETEIL, le 7 janvier 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Dominique TROUVÉ  
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À **Maître Dominique TROUVÉ**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne 7, Place Salvador Allende 94000 CRÉTEIL, **TEL. 01 56 71 12 75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- À **Maître Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (N° RG 25/00028)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) - [www.licitor.com](http://www.licitor.com) - [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)

**Sur les lieux pour visiter le vendredi 30 janvier 2026 de 14h00 à 15h00**